

La COVID-19 a entraîné la mort de plus de 600 infirmières et infirmiers dans le monde

Le CII demande instamment aux gouvernements de récolter des données précises sur le nombre de décès et d'infections parmi les personnels infirmiers, et de prendre des mesures pour protéger leur santé et sauver des vies

Genève, Suisse, le 3 juin 2020 – Le Conseil International des Infirmières (CII) appelle une nouvelle fois les gouvernements à établir le décompte du nombre d'infections et de décès parmi les personnels soignants, de même qu'à prendre toute mesure qui s'impose pour protéger les infirmières de la COVID-19.

Il n'existe pas, au niveau mondial, de recensement systématique et normalisé du nombre d'infirmières et de personnels de santé ayant contracté la maladie ou y ayant succombé.

Cependant, une analyse réalisée par le CII dans un nombre restreint de pays sur la base des données fournies par les associations nationales d'infirmières qui sont ses membres, de chiffres officiels ainsi que d'informations parues dans les médias, montre que plus de 230 000 personnels infirmiers et de santé ont contracté la maladie, plus de 600 infirmières et infirmiers ayant succombé au virus.

Howard Catton, Directeur général du CII, relève à ce propos que :

« Depuis plusieurs semaines maintenant, nous demandons que des données soient récoltées au sujet des infections et des décès parmi les personnels infirmiers. Nous avons besoin d'une base de données centralisée contenant des informations fiables, normalisées et comparables au sujet des infections, des périodes de quarantaine et des décès imputables – directement ou non – à la COVID-19. Les pays doivent se doter de mécanismes clairs de rapport et de suivi, couvrant également les épisodes de violence psychologique, sexuelle et physique commis à l'encontre des personnels de santé.

« Faute de ces données, nous ne connaissons pas le coût réel de la COVID-19, ce qui nous rendra moins à même d'affronter les prochaines pandémies. Florence Nightingale connaissait bien l'importance des données dans la lutte contre la maladie. Dans le cas présent, ce manque de données risque de coûter la vie à de nombreuses infirmières, de dévaster leurs familles et d'interrompre prématurément leur carrière. Cela doit cesser. Le CII exige que des mesures soient prises dès maintenant pour remédier à cette situation. »

L'analyse du CII montre que 7 % en moyenne des cas de COVID-19 dans le monde concernent des infirmières et des personnels de santé. Cela signifie que ces agents de santé courent un risque personnel important, de même que les patients dont ils s'occupent.

En extrapolant à l'ensemble des pays la proportion de 7 % calculée par le CII, il est à craindre que, sur les plus de six millions de cas de COVID-19 recensés dans le monde, quelque 450 000 concernent des infirmières et d'autres personnels de santé.

La proportion d'infirmières et d'autres personnels de santé parmi les personnes infectées varie fortement selon les pays. Or, de nombreux pays ne collectent pas de données à ce sujet, ce qui rend extrêmement difficile d'établir des comparaisons internationales pertinentes.

Les chiffres récoltés par le CII, bien que partiels et préliminaires, soulèvent un certain nombre de questions auxquelles il serait possible de répondre si tous les pays enregistraient des données complètes et normalisées, et si ces données étaient centralisées à l'échelle mondiale.

Ainsi :

- Comment expliquer la variation, entre les pays, du taux d'infection chez les infirmières et autres personnels de santé ? Par exemple, ce taux s'élève à moins de 1 % à Singapour mais à plus de 30 % en Irlande.
- Pourquoi certains pays qui déplorent un nombre élevé de cas enregistrent-ils relativement peu de décès parmi les infirmières et autres personnels de santé (par exemple : Allemagne et Espagne) ?
- Pourquoi le taux de mortalité chez les infirmières semble-t-il plus élevé dans certains pays d'Amérique latine ?
- Pourquoi certains pays signalent-ils un nombre disproportionné de décès parmi les personnels de santé noirs, asiatiques et appartenant à des minorités ethniques ? Cette question a été posée directement au CII par la Philippine Nurses Association, concernant les infirmières et autres personnels de santé philippins exerçant au Royaume-Uni.
- Enfin, comment les taux d'infection chez les infirmières et autres personnels de santé varient-ils selon les milieux cliniques, tels que les hôpitaux et les établissements de soins de longue durée ?

Le Directeur général du CII, Howard Catton, souligne enfin que :

« À l'heure actuelle, le métier d'infirmière semble être l'un des plus dangereux au monde. Nous avons besoin que chaque pays collecte les données qui nous permettront d'expliquer des écarts qu'un simple coup d'œil sur les chiffres permet de constater. Alors seulement, nous apprendrons comment assurer au mieux la sécurité de nos infirmières et éviter que ces terribles statistiques ne se reproduisent à l'avenir. »

* * *

Note pour les rédactions

Le **Conseil international des infirmières (CII)** est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant plusieurs millions d'infirmières dans le monde entier. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII plaide pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

Pour de plus amples renseignements, prendre contact avec Gyorgy Madarasz, attaché de presse (madarasz@icn.ch et téléphone : +41 22 908 01 16).

www.icn.ch